

RHÔNE PHILATÉLIE

N° 158
DÉCEMBRE
2017



Helvetia Debout : La variété HELVETTA 6-7

Les courriers par ballon de Château-d'Oex 8-11



Tarifs postaux et envois en « Recommandé » en Suisse 22-23

HELVETIA DEBOUT : LA VARIÉTÉ « HELVETTA »

Une fois de plus, nous parlerons des timbres «Helvetia Debout». Décidément, il s'agit d'une émission de timbres suisses qui fait parler d'elle depuis son premier jour d'existence!

En fait, en 1882, le premier timbre suisse produit selon le procédé de la taille douce était émis. L'Helvetia Debout eut cours du 1er avril 1882 au 31 décembre 1924. Cette belle Dame, figure allégorique et emblématique de la Suisse, marqua son époque de manière élégante, ceci pour la plus grande joie des philatélistes. La grande diversité de ce timbre, due notamment aux techniques d'impression, fait encore aujourd'hui la joie de nombreux collectionneurs.

Le défaut de planche le plus célèbre de cette émission est probablement la variété «**HELVETTA**» sur le 30 ct brun. Il est décrit dans les catalogues (Zu 68D.2.50/II, Zu 68E.2.50/II et 88A.2.50/II) et la littérature spécialisée sous «2.50/IIa-c».

Mais que signifie «2.50/IIa-c» ?

Le numéro «2» nous montre qu'il s'agit d'un défaut de planche (contrairement à la retouche, qui elle porte le numéro «3»). Le numéro «50» correspond au numéro dans le catalogue du défaut de planche. Le chiffre romain «II» nous indique qu'il s'agit de la planche originale 2. Et les lettres «a-c» nous renseignent sur les planches d'impression.

En fait, le défaut de planche existe sur trois timbres distincts: 1) le **68De** (papier blanc, 13 dents, marque de contrôle II), 2) le **68E** (papier blanc, 14 dents, marque de contrôle II) et c) le **88A** (papier blanc, 13 dents, filigrane grande croix).

L'accident est survenu à la case 25 de la planche originale II qui est à l'origine de ce défaut intéressant, qui se reproduit sur les trois planches d'impression utilisées pour les 30 ct de 1901 à 1907.

Sur chaque planche d'impression, nous trouvons sur les cases 25, 125, 225 et 325 cette déformation caractéristique de la lettre «I» dans l'inscription «Helvetia». C'est en 1901, sur le 68E, que nous rencontrons ce défaut pour la première fois.

De 1895 à 1903, nous ne trouverons ni le défaut ni la retouche sur les 68Da-d puisque ce timbre avec ses nuances de couleur est issu de la planche originale I.

Seules les émissions de 1901 à 1905 (68Eb-d, 68De) présentent ce défaut et la retouche. Cette retouche apparaît pour la première fois à la fin de 1902 et ceci uniquement sur les cases 225 et 325 du 68Ec+d et du 68De étant donné que ces timbres sont imprimés avec la planche d'impression IIa. Sur les planches d'impression du 88A, les planches IIb et IIc, le défaut n'a pas été corrigé.

Le tableau ci-contre vous permettra d'avoir une vision globale, vous facilitant ainsi le classement de vos timbres.

Chaque planche d'impression présente ses spécificités permettant ainsi de définir les cases 25, 125, 225 et 325. Les points, les traits et les autres petits défauts sont parfois tellement discrets qu'ils rendent la détermination difficile. Nous renonçons à énumérer ici tous ces détails, car cela dépasserait largement le cadre de cet article

Vous trouverez ci-après trois timbres, des 68E, avec les détails (voir les légendes).

Tableau

	68De	68Eb-d	88Aa	88Ab	88Ac
Planche originale	II	II	II	II	I / II *
Planche d'impression	IIa	IIa	IIb	IIc	IIc *
Case 25	DP	DP	DP	DP	DP
Case 125	DP	DP	DP	DP	DP
Case 225	DP/R	DP/R	DP	DP	DP
Case 325	DP/R	DP/R	DP	DP	DP

DP: Défaut de planche

R: Retouche

* La plupart des 88Ac proviennent de la planche originale I; on trouve des exemplaires de la planche originale II (planche d'impression IIc).



68E



68E.2.50 - défaut de planche



68E.3.13 - retouche

Le timbre ci-contre est un 68De avec le défaut de planche. Il s'agit de la case 125 et l'impression est réalisée avec la planche d'impression IIa. Cette case n'a jamais été retouchée.



Le timbre suivant est aussi un 68De, mais cette fois-ci il s'agit de la case 225. La retouche est bien visible sur l'agrandissement.



Mais il faut prendre le temps de les étudier, de consulter la littérature existante et, surtout, ne pas hésiter à demander l'avis d'un membre de votre société ou club, ou d'un spécialiste: c'est le seul moyen d'avancer. En cas de doute, et avant de payer trop cher pour des timbres faux, n'hésitez pas à demander l'avis d'un expert ou de demander une attestation au vendeur.

Je terminerai par un proverbe de Protagoras, en vous souhaitant une bonne lecture de notre revue *Rhône Philatélie* :

«La science du bonheur philatélique est d'aimer sa collection et d'y chercher son plaisir»

Protagoras



Aggrandissement du haut du timbre de la variété HELVETTA.

Intéressants sur plis

Trouver ces défauts sur des documents est encore plus intéressant. Le document ci-dessous est intéressant, même s'il s'agit manifestement d'un document

philatélique (il s'agit d'un affranchissement superfétatoire; le port correct s'élèverait à 15 ct).

J'espère vous avoir ainsi «contaminé» avec les Helvetia Debout!



L'expéditeur est aussi le destinataire. Probablement un philatéliste!

Références:

- «*Helvetia debout – La variété HELVETTA*», Pierre Guinand, BBZ 12/1979, p. 183-186.
- «*HELVETTA*», Pierre Guinand, JPhS/SBZ 9/2016, p. 314-317.
- «*Helvetia debout, 1882-1907*», Pierre Guinand, G. Valko, J. Doorenbos, M. Hertsch, 1982, Editions Zumstein.
- «*HELVETTA: des questions qui reviennent périodiquement ...*», Pierre Guinand, La Timbrologie, No 122, mars 2015, p. 7.
- Catalogue Zumstein 2018, pages 21-22.
- Catalogue SBK 2018, page 69.

Roberto Lopez